

COMITÉ DE CIRCULATION

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion : Le jeudi 6 septembre 2018, à 9 h 30 **Lieu :** Salle DSA
6854, rue Sherbrooke Est

Étaient présents : Représentants du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)
Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentant de la Section de l'application des règlements du stationnement du SPVM (SARS)
(12 personnes) Représentant de l'organisme L'Anonyme
Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME)
Représentants du bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)

Distribué à : Aux membres du comité
À la Direction de l'arrondissement
À la Division des communications de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1 – Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté.	
2 – Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 22 août 2018	Lecture et approbation du compte rendu du 22 août 2018.	
3 – Analyse macro de la desserte en aménagements cyclables est-ouest du secteur Hochelaga-Maisonneuve	Une présentation est donnée concernant la desserte en aménagements cyclables est-ouest du secteur Hochelaga-Maisonneuve. La DÉT considère la chaussée désignée comme étant optimale sur de Rouen. Une vision à long terme pourrait toutefois être établie pour prévoir des aménagements cyclables sur la rue Hochelaga.	
4 – Demande de mesures d'atténuations sur la rue François-Boivin	La DET indique que la ligne axiale a été marquée sur la rue François-Boivin. Cette rue est également munie de nombreuses mesures d'apaisement de circulation, telles que les dos d'ânes.	
5 – Demande de dos d'âne pour ralentir le trafic sur la rue Dugas	La rue Dugas n'est pas considérée comme une rue passante compte-tenu de la trame de rue. La probabilité qu'il y ait de la circulation de transit sur cette rue est jugée comme minimale. La rue sera ajoutée dans la liste de comptages à effectuer, mais de façon non prioritaire, afin d'évaluer si des problèmes de vitesses ou de débits sont effectivement présents.	DET : À ajouter à la liste de comptages à effectuer (non prioritaire)
6 – Congestion aux heures de pointes à la desserte Boucherville sud menant vers l'est sur Hochelaga et configuration de l'intersection	Selon le SPVM et le BÉA, l'enjeu de congestion est plutôt au niveau de la bretelle Sherbrooke, considérant que la voie de droite est réservée aux autobus. Selon le SPVM, les deux voies devraient être accessibles aux particuliers tout en ajoutant une obligation de circuler tout droit, excepté pour les autobus, dans la voie de droite.	DET : Vérifier la raison pour laquelle les voies sont configurées ainsi. <u>Réponse :</u> La voie de droite est configurée ainsi avec une voie réservée et un feu chandelle qui permet aux autobus d'effectuer leur

		manœuvre pour prendre la voie donnant accès au tunnel de façon prioritaire.
7 – Demande de feux prioritaires sur Sherbrooke Est en direction est pour tourner à gauche en direction nord sur l'Assomption	<i>Informations manquantes</i> <i>La demande a déjà été traitée (VÉRIFIER?)</i>	DET : transmettre la requête au central (supprimer si déjà fait)
8 – Retour sur le dossier de la ruelle au sud de la rue Ontario entre Cuvillier et Davidson	Selon le SPVM, la mise à sens unique de la ruelle ne semble pas avoir réglé l'enjeu, car certaines personnes prennent la ruelle à sens inverse. Cette mise à sens unique a plutôt fait en sorte d'ajouter un nouveau problème.	
9 – Dos d'âne sur l'avenue Jeanne-D'Arc entre de Rouen et Hochelaga	Une demande de dos d'ânes sur l'av. Jeanne-d'Arc a été envoyée au BÉA. Il est demandé d'évaluer la possibilité d'en installer sur le tronçon en question. Le tronçon sera soumis à des études de comptages. Il ne s'agit pas cependant d'un tronçon jugé prioritaire.	DET : effectuer comptages sur le tronçon en question
10 – Demande de traverse piétonne près du 9250, rue Hochelaga	Il s'agit d'un dossier récurrent. Une traverse piétonne est demandée vis-à-vis la rue Marcelle-Ferron de la part des habitations pour personnes âgées, en face. Présentement, les courtes distances avec les feux aux intersections Taillon et Fletcher font qu'il nous est impossible d'installer un stop ou une traverse piétonne sécurisée. La DÉT prioriserait l'ajout de mesures à la rue Aubry considérant qu'il y a un arrêt d'autobus mais le tout doit être évalué dans son ensemble.	DET : un mandat d'étude pour sécuriser la traverse
11 – Suivi de l'inversion du sens unique de la rue Pierre-Tétreault pour sécuriser le parcours du trottibus	La DÉT n'est pas favorable à l'inversion du sens unique de la rue Pierre-Tétreault, ce qui n'engendrerait pas de bénéfice concret à la sécurité du parcours de trottibus. Des aménagements concrets, tels que des saillies aux intersections, pourraient cependant améliorer la sécurité du parcours.	DET : un mandat d'analyse de sécurité du secteur
12 – Demande d'un panneau d'arrêt sur la rue Honoré-Beaugrand au coin de Sainte-Claire (près de l'Église Sainte-Louise de Marillac)	L'axe Honoré-Beaugrand est muni à la fois de feux et de stops.	DET : un mandat d'analyse de sécurité de l'axe Honoré-Beaugrand au complet est demandé.
13 – Dégagement devant les boîtes postales	Le dégagement des boîtes postales a été nécessaire dû au fait que la DÉT a été informée que les livreurs de Poste-Canada cesseraient de livrer au Faubourg Contrecoeur sans la mise en place d'une signalisation d'arrêt interdit. Le dégagement a donc été effectué avec une signalisation appropriée. Le BÉA demande d'être informé lorsqu'il y a une perte de stationnement.	DET : un mandat est donné pour voir comment on pourrait modifier la signalisation pour permettre un ou deux stationnements additionnels.
14 – Reprise du point 15 de la séance du 22 août Sécurité de la piste cyclable sur la rue Pierre-Bernard dans la portion à sens unique entre les rues de Grosbois et Rousseau	Présentation de la situation et aucun enjeu de sécurité n'est identifié.	

15 – Reprise du point 17 de la séance du 22 août Problème de circulation sur les rues Émile-Legrand et Beauclerk près de la rue Hochelaga	Il est statué que la fermeture de l'accès à la rue Hochelaga depuis la rue Émile-Legrand devrait être aboli compte-tenu des enjeux de sécurité que cet accès crée.	DET : un mandat est donné de réaliser la fermeture de cet accès.
16 – Reprise du point 18 de la séance du 22 août Stationnement sur les bouts de rue Lyall et Beauclerk au nord de Sherbrooke	Les stationnements en question se font sur le domaine public, sans autorisation officielle.	DET : un mandat est donné d'évaluer de quelle façon le stationnement pourrait être permis officiellement.
17 – AJOUT – Annonce de Tandem : Défi « Mon école, ça marche! »	Tandem annonce la mise sur pied du Défi « Mon école, ça marche! » qui est en quelque sorte une compétition visant à encourager les parents à marcher à l'école avec leurs enfants. Pour une journée, les déplacements à pied vers l'école seront comptabilisés et l'école ayant eu le plus de déplacements à pied sera déterminée gagnante.	
18 – AJOUT – Navette autonome sur Pierre-De Coubertin	Des feux de circulation temporaires ont été installés au coin Pierre-De Coubertin/Letourneux en prévision de la navette autonome.	